



Source : Partie de l'affiche promotionnelle de l'exposition temporaire de la SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SILLERY et du CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY tenue entre le 4 septembre et le 27 octobre 2024 à la **bibliothèque Charles-H.-Blais**, Ville de Québec (Québec). Aquarelle de Claude Bélanger, **La falaise de Sillery**, format original, 30,5 x 45,7 cm, 2024. Exposition réalisée dans le cadre du 60^e anniversaire du **Site patrimonial déclaré de Sillery**, 1964-2024, avec le partenariat de la **Bibliothèque de Québec** et de la **Ville de Québec**. L'aquarelle, avec vue vers l'ouest, met en exergue l'église Saint-Michel de Sillery, de style néogothique, construite en 1853 et ouverte au culte en 1854.

© **Tous droits réservés.**

Rapport d'activité 2024 et Rapport financier 2024

Document déposé le
8 avril 2025

Déjà 20 ans (2004-2024)

Table des matières

Table des tableaux.....	4
Table des photos	4
Table des figures	4
Table des cartes	4
Chapitre 1, Mot de la présidente.....	5
LE PATRIMOINE	5
LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.....	5
LA MOBILITÉ DURABLE	5
L'ENVIRONNEMENT	6
DES REMERCIEMENTS À NOTRE CONSEILLÈRE MUNICIPALE	6
EN CONCLUSION	6
Chapitre 2, Présentation du Conseil de quartier	7
2.1, Description générale	7
2.2, Conseil de quartier de Sillery	7
2.3, Présentation du conseil.....	7
2.4, Territoire du site patrimonial déclaré de Sillery	9
Chapitre 3, Fonctionnement du Conseil de quartier	10
3.1, Assemblées.....	10
3.2, Assemblée générale annuelle.....	10
3.3, Résolutions	10
3.4, Communications du Conseil.....	10
3.5, Facebook et infolettre.....	10
Chapitre 4, Demandes d'opinion et de consultation	11
4.1, R.C.A.3V.Q. 340 (13.02.2024)	11
4.2, R.C.A.3V.Q. 346 (12.03.2024)	11
4.3, R.C.A.3V.Q. 357 (10.09.2024)	12
4.4, R.C.A.3V.Q. 357 (10.12.2024).....	12
Chapitre 5, Résolutions	13
5.1, Mobilité durable et environnement	13
5.1.1, 24-CA-41 Réaménagement de l'avenue Charles-Huot (10 septembre 2024).....	13
5.1.2, 24-CA-42 Appui au projet de tramway (10 septembre 2024).....	13
5.1.3, 24-CA-48 Enjeux pour la <i>Stratégie de sécurité routière (2025-2029)</i> , Dépôt mémoire (8 octobre 2024).....	13
5.2, Urbanisme et aménagement.....	14

5.2.1, 24-CA-15 Avenue des Gouverneurs (12 mars 2024)	14
5.2.2, 24-CA-16 Coupe d'arbres, amendes (12 mars 2024)	14
5.2.3, 24-CA-25 Unités d'habitation additionnelles (9 avril 2024)	14
5.2.4, 24-CA-53 Réaménagement de l'avenue Preston (12 novembre 2024).....	14
5.2.5, 24-CA-58 Réaménagement de l'avenue Chanoine-Morel et de la rue Sheppard (10 décembre 2024) ...	14
5.2.6, Autres	15
5.3, Histoire, patrimoine et culture.....	15
5.3.1, Résolution 24-CA-06 Prix paysage en mouvement 2024 (13 février) et Résolution 24-CA-05 Prix Honorius-Provost 2024 (13 février 2024)	15
5.3.2, Résolution 24-CA-07 Démolition anticipée de la propriété sise au 2325, chemin du Foulon (13 février 2024).....	15
5.3.4, Résolution 24-CA-39 Commémoration du 60e anniversaire de la création du site patrimonial de Sillery, Exposition temporaire (11 juin 2024).....	15
5.4, Communautaire, parc et loisirs.....	16
3. Accès	17
Chapitre 5.5, Autres	17
5.5.1, Résolution 24-CA-10 Projet-pilote numérisation (13 février 2024)	17
5.5.2, Résolution 24-CA-38 Plan d'action 2024-2025 (11 juin 2024)	17
5.5.3, Résolution 24-CA-08 (13 février 2024) et 24-CA-17 <i>Livre d'or</i> (12 mars 2024).....	17
5.5.4, Résolution 24-CA-09 Fonctionnement du conseil de quartier (13 février 2024)	18
Chapitre 6, Collaborations	19
6.1, Table de concertation vélo des conseils de quartier	19
6.2, Balade à vélo avec nos élu.es – Résolution 24-CA-36 (11 juin 2024)	19
6.3, Quatrième édition, projet de sécurité routière en milieu scolaire	19
Chapitre 7, États financiers 2024	21
7.1, Bilan	21
7.2, Fonctionnement et opérations courantes	22
7.2.1, États des produits et charges, fonctionnement, 2024	22
7.2.2, Principaux postes de dépense	22
7.3, Projet de sécurité routière	23
7.3.1, États des produits et charges	23
7.3.2, Principaux postes de dépenses	23
Annexe I	24
Rapport financier sur l'exposition temporaire	24
Description du projet d'exposition	25
Conception de l'exposition	25

Réalisation de l'exposition 25

Table des tableaux

Tableau 1 Liste des membres du Conseil, 2024 8
Tableau 2 Les 17 résolutions entérinées selon les thèmes des ordres du jour, 2024 13
Tableau 3 Bilan au 31 décembre 2024 21
Tableau 4 Dépenses du projet de Sécurité routière, 2023-2024 23
Tableau 5 Emplacement des 14 panneaux, 2024 25
Tableau 6 Budget de l'exposition, 2024 25
Tableau 7 Dépenses imputables au Conseil, 2024 26
Tableau 8 Les quatorze panneaux de l'exposition temporaire, 2024 26

Table des photos

Photo 1 Les membres du Conseil d'administration, 9 juin 2024 8

Table des figures

Figure 1 Affiche de l'exposition, 2024 27
Figure 2 Les quatre panneaux de l'exposition temporaire réalisés par le Conseil, 2024 28

Table des cartes

Carte 1 Territoire du quartier de Sillery, 2004 7
Carte 2 Territoire du quartier et du site patrimonial déclaré de Sillery, 2024 9
Carte 3 Trois écoles partenaire, cinq campus, quartier de Sillery, 2024 20

Chapitre 1, Mot de la présidente

Chères concitoyennes et chers concitoyens du quartier de Sillery,

Cette année encore, les membres du Conseil de quartier de Sillery (CQS) ont poursuivi leur engagement, outre par leur présence aux assemblées mensuelles et aux rencontres préparatoires, en participant à des formations, des séances d'information ou de consultation organisées par la Ville de Québec. Le CQS s'est intéressé et est intervenu dans de nombreux dossiers. En voici quelques-uns :

LE PATRIMOINE

En 2024, le conseil a participé à l'élaboration d'une exposition temporaire à la bibliothèque Charles-H.-Blais pour célébrer les 60 ans du site patrimonial de Sillery et les 20 ans du conseil de quartier de Sillery. Ce projet répond aux objectifs du Plan d'action 2024-2025, adopté en juin, ce qui nous a permis d'obtenir une subvention de 2 000 \$ pour l'élaboration de quatre panneaux d'interprétation.

Le Comité ad hoc sur le site patrimonial de Sillery, mis sur pied par la Ville l'an dernier en association avec les parties prenantes du quartier (la Société d'histoire de Sillery, la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery et le Conseil de quartier), s'est réuni régulièrement. Les travaux du comité consistent à veiller à la protection et à la mise en valeur du site patrimonial.

Parmi les sujets abordés, le Comité a fait des propositions pour commémorer la Maison Bignell, une maison patrimoniale récemment démolie. Des discussions ont également eu lieu sur le prolongement du Sentier des Grandes-Domains et les problématiques liées à l'entretien du sentier. Madame Mary Shee représente le CQS à cette Table.

À notre demande, la Ville a organisé une rencontre avec une représentante de la Commission de la Capitale-Nationale (CUCQ) et les responsables du patrimoine à la Ville. Actuellement, les rencontres de la CUCQ sont à huis clos, les citoyens ne sont pas consultés et on doit faire une demande d'accès à l'information pour s'informer sur les décisions. Étant donné qu'une partie importante de notre territoire est sous la juridiction de la CUCQ, le conseil souhaite une plus grande transparence de leur part.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Malgré les efforts de la Ville, la sécurité routière demeure une préoccupation constante pour les citoyens, notamment près des écoles. Plusieurs parents reconduisent leurs enfants à l'école, ce qui contribue à la congestion et la circulation de transit matin et soir, notamment sur le chemin Saint-Louis. Tous les jours, des camions contreviennent à la réglementation en circulant dans les rues résidentielles et les zones scolaires en tentant de se rendre plus rapidement au boulevard Laurier ou sur le chemin Saint-Louis.

Le conseil intervient souvent auprès de la Ville en proposant des mesures visant l'amélioration de la sécurité des piétons et cyclistes. À cet effet, il a rédigé un mémoire dans le cadre des consultations sur la Stratégie de la sécurité routière 2025-2029. Pour une quatrième année, le CQS a réalisé, en partenariat avec quatre écoles primaires, un projet visant l'amélioration de la sécurité routière dans les zones scolaires des quartiers de Sillery et de Saint-Louis.

Le réaménagement de l'avenue Maguire a eu pour effet d'augmenter la circulation de transit sur la rue Preston. Après l'intervention des résidents auprès du conseil, la Ville a introduit des mesures visant à réduire la vitesse et à empêcher la circulation à contresens dans cette rue à sens unique.

LA MOBILITÉ DURABLE

Le conseil a participé à une activité de participation publique au sujet d'un projet de réaménagement de l'avenue Chanoine-Morel et de la rue Sheppard à proximité de l'école primaire Saint-Michel. Une première résolution a été adoptée en faveur du scénario de la transformation de l'avenue Chanoine-Morel en sens unique. Une deuxième résolution a demandé à la Ville d'inclure le secteur de la rue Sheppard entre l'avenue Chanoine-Morel et le chemin Saint-Louis dans le projet. Les aménagements cyclables prévus feront partie

d'un projet de mobilité active dans l'axe Marie-Victorin, qui s'étendra entre les avenues Chanoine-Morel et Lavigerie.

Le CQS est membre actif de la Table de concertation à vélo des conseils de quartier. Pour une troisième année, le CQS a organisé une balade à vélo avec nos élus.es en collaboration avec les conseils de quartier de Saint-Louis, de la Cité-Universitaire et du Plateau. La Table a collaboré avec les conseils de Sillery et de Saint-Louis dans la rédaction des commentaires concernant la version finale du projet de réaménagement de l'avenue Charles-Huot. Ils considèrent que la solution présentée n'assure pas la sécurité des cyclistes, notamment les enfants se rendant à l'école Saint-Yves à vélo.

L'ENVIRONNEMENT

Notre quartier recèle des arbres matures souvent appelés « champions » à protéger ainsi que des boisés qui constituent des corridors écologiques qui jouent un rôle important dans la protection de la biodiversité. Le Bilan mi-parcours (2015-2020) de la Vision de l'arbre (2015-2025) constate une importante perte de la canopée dans notre quartier.

Selon une disposition du Plan directeur intégré dans la réglementation d'urbanisme, l'abattage d'un arbre est autorisé si l'arbre constitue un obstacle à la réalisation d'un aménagement, d'une construction ou de travaux pour lesquels un permis a été délivré.

Pour cette raison, le conseil est préoccupé par l'impact sur la canopée des nouvelles mesures visant à encadrer l'implantation des maisons de jardin (ex. hauteur, projection au sol, marges latérales et arrières, pourcentage d'aires vertes, etc.), car ils auraient préséance sur les normes dans le zonage en vigueur partout sur le territoire de la Ville où l'usage H1-Habitation est autorisé.

Le conseil a donc demandé à la Ville d'agir avec parcimonie dans l'introduction de cette nouvelle forme de densification afin de bien évaluer les impacts potentiels et d'assurer l'arrimage avec les objectifs d'autres politiques et stratégies de la Ville, notamment la *Vision de l'arbre (2015-2025)*, la *Stratégie de développement durable 2030* et la *Stratégie en faveur de la biodiversité (2025-2035)* plutôt que d'adopter des normes « passe-partout » pour les maisons de jardin qui s'appliquent sur l'ensemble du territoire de la Ville.

Nous proposons que la Ville priorise plutôt, l'ajout de logements d'appoints aux bâtiments existants, ce qui semble plus en phase avec les politiques et stratégies de la Ville mentionnées ci-haut. Le conseil a également demandé à la Ville un rehaussement significatif des amendes pour les coupes d'arbre sans permis.

DES REMERCIEMENTS À NOTRE CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Les citoyens et le CQS apprécient grandement la présence de notre conseillère municipale, également présidente de l'Arrondissement, M^{me} Maude Mercier-Larouche, à toutes nos séances, sauf exception. Nous apprécions aussi sa diligence à répondre à nos questions, à informer et répondre aux besoins des citoyens. Même si le CQS et les citoyens ne sont pas toujours en accord avec toutes les décisions de la Ville et du conseil d'arrondissement, l'écoute est là.

EN CONCLUSION

Enfin, je souhaite remercier les membres du conseil de quartier qui disposent d'une vaste expérience personnelle et professionnelle qu'elles mettent à la disposition de leur communauté ainsi que notre conseillère en consultations publiques, M^{me} Cristina Bucica. Aussi, j'invite les citoyens à venir nous voir, à suivre notre page *Facebook* ou à nous écrire.

Janet Drury, présidente

Chapitre 2, Présentation du Conseil de quartier

2.1, Description générale

Le Conseil de quartier de Sillery est un organisme à but non lucratif citoyen fondé officiellement le 17 décembre 2004, et qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Ce Conseil allait devenir le 16^e organisme ainsi constitué dans la Ville de Québec.

Le conseil de quartier constitue l'un des moyens prévus par le Règlement municipal R.V.Q. 2705 qui propose la *Politique de participation publique*. Cette politique met en place divers mécanismes, dont les conseils de quartier.

Carte 1 Territoire du quartier de Sillery, 2004



Le rôle d'un Conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de favoriser le développement du quartier. Un Conseil est constitué pour tenir des séances de consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements aux règlements d'urbanisme, pour proposer des actions et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur les citoyennes et les citoyens afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemple, le Conseil peut organiser des activités communautaires, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou encore des résolutions pour appuyer un projet spécifique. Le Conseil de quartier se préoccupe des questions qui concernent l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la sécurité publique, l'environnement, les parcs et la vie communautaire.

2.2, Conseil de quartier de Sillery

En 2021, le quartier de Sillery comptait 14 610 personnes réparties entre l'ancienne Ville de Sillery et une partie du secteur de Saint-Yves jusqu'à l'avenue Jean-De Quen et la côte Ross. Le Conseil a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyennes et citoyens résidant dans le quartier ou représentant un commerce ont signé une requête en 2004 pour que soit enclenché le processus de constitution d'un Conseil de quartier. Le Conseil a été créé en décembre 2004. Il a célébré son 10^e anniversaire en 2014. Il a donc 20 ans d'existence (2004-2024), mais la première assemblée constitutive a eu lieu le 19 octobre 2004 où 90 personnes présentes se sont prononcées majoritairement en faveur de la création d'un conseil de quartier. C'est pourquoi à l'assemblée générale annuelle du 9 avril 2024, nous avons célébré ses 20 ans. Le portrait sociodémographique et économique du quartier publié en janvier 2024, est publié sur la page web de la Ville du conseil de quartier :

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/quelques_chiffres/docs/3-1_Sillery_Portrait%202024.pdf

2.3, Présentation du conseil

Le Conseil de quartier de Sillery est constitué de huit postes réservés à part égale aux hommes et aux femmes, en plus d'un poste coopté. Deux autres postes « neutres » ou « non genrés » sont également à combler. Alors, jusqu'à onze membres peuvent être élus en assemblée générale par les résidents du quartier pour un mandat d'un ou de deux ans. La conseillère du district de Saint-Louis-Sillery, M^{me} Maude Mercier-Larouche, est également membre d'office du Conseil de quartier, mais sans droit de vote.

Tableau 1. Liste des membres du Conseil, 2024

Avant l'assemblée générale annuelle du 9 avril 2024		Au 31 décembre 2024	
1. Hugues Beaudouin (2024)	Président	1. Janet Drury (2026)	Présidente
2. Julien Roy (2024)	Vice-président	2. Julien Roy (2026)	Vice-président
3. Luc Trépanier (2025)	Secrétaire	3. Luc Trépanier (2025)	Secrétaire
4. Mary Shee (2025)	Trésorière	4. Hugues Beaudouin (2026)	Trésorier
5. Janet Drury (2024)	Administratrice	5. Hélène Plé (2025)	Administratrice
6. Anna Cividino (2024)	Administratrice cooptée	6. Mary Shee (2025)	Administratrice
7. Patrice Louison (2025)	Administrateur	7. Anna Cividino (2026)	Administratrice
8. Guy Bilodeau (2024)	Administrateur coopté	8. Pierre Gagnon (2026)	Administrateur
9. Pierre Gagnon (2024)	Administrateur coopté	9. Patrice Louison (2025)	Administrateur
		10. Maxime Bélanger (2025)	Administrateur
		11. Guy Bilodeau (2025)	Administrateur

En élection en 2025.

Le conseil d'administration, 9 avril 2024

Photo 1 Les membres du Conseil d'administration, 9 juin 2024



Photo de **Guillaume Simard**. Les administratrices et les administrateurs du **Conseil de quartier de Sillery** lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) du mardi 9 avril 2024 au *Centre communautaire Noël-Brulart*. Tous étaient présents. De gauche à droite, ❶ M^{me} **Maude Mercier-Larouche**, conseillère municipale du district électoral Sillery-Saint-Louis, Ville de Québec (sans droit de vote), ❷ **Luc Trépanier**, secrétaire, ❸ **Anna Cividino**, ❹ **Guy Bilodeau**, ❺ **Janet Drury**, présidente, ❻ **Hugues Beaudouin**, trésorier, ❼ **Mary Shee**, représente du Conseil auprès de la *Table Patrimoine-Histoire*, ❽ **Julien Roy**, vice-président, ❾ **Patrice Louison** et ❿ M^{me} **Cristina Bucica**, conseillère en consultations publiques, Direction, Ville de Québec (sans droit de vote). Les fonctions des administrateurs seront officialisées à la rencontre du 14 mai 2024.

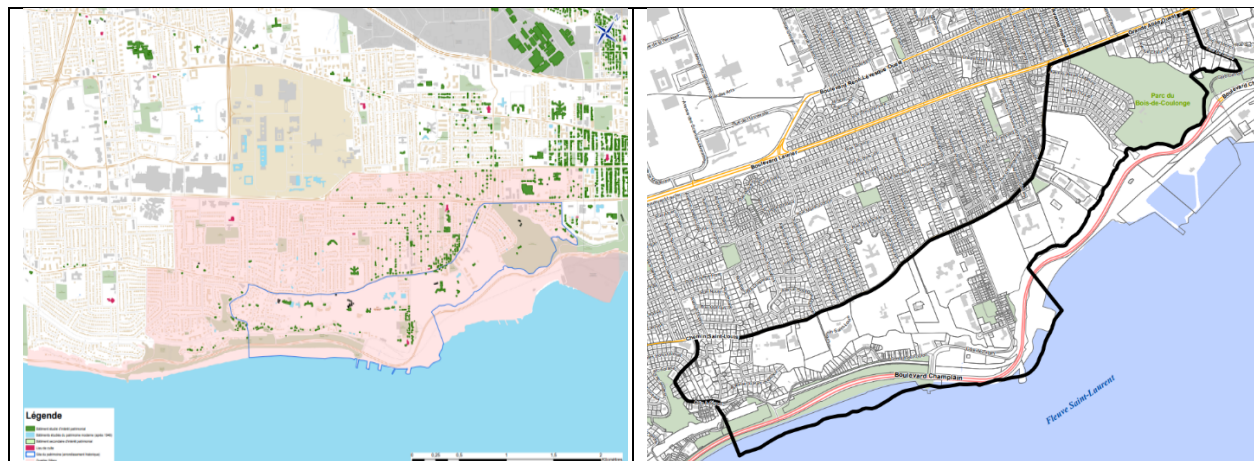
Absents sur la photo :

- Hélène Plé
- Guy Bilodeau

2.4, Territoire du site patrimonial déclaré de Sillery

Notons que le Site patrimonial déclaré de Sillery, créé en 1964, couvre 31 % du territoire du quartier, soit 235 hectares. Ce territoire est administré par deux instances, le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec.

Carte 2 Territoire du quartier et du site patrimonial déclaré de Sillery, 2024



Source : Division de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement et du développement urbain, Ville de Québec. 2017.

Chapitre 3, Fonctionnement du Conseil de quartier

3.1, Assemblées

En 2024, le Conseil de quartier a tenu dix assemblées ordinaires et une assemblée générale annuelle, le 9 avril. Il a également répondu à quatre demandes d'opinion de l'Arrondissement. Les demandes d'opinion sont présentées au chapitre 4.

3.2, Assemblée générale annuelle

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle est annexé à ce document. La présentation sur le site patrimonial de Sillery par Jean-Louis Vallée, président de la Société d'histoire de Sillery peut être consultée ici :

[Présentation sur le site patrimonial \(PDF : 7697 Ko\)](#)

3.3, Résolutions

Les administratrices et les administrateurs ont adopté 62 résolutions au cours de l'année, dont 45 qui concernent des opérations courantes. De plus, ils se sont prononcés sur quatre demandes d'opinion soumises par l'Arrondissement qui sont présentées au chapitre 4. Enfin, les 17 résolutions restantes concernent différentes thématiques et sont présentées au chapitre 5. On peut consulter le texte complet des résolutions qui sont annexées aux procès-verbaux des séances du conseil à l'adresse suivante :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/proces-verbaux.aspx

3.4, Communications du Conseil

Le site web de la Ville de Québec permet d'obtenir des informations concernant les activités de participation publique et les consultations publiques à Sillery en cours et terminées.

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/toutes.aspx>

Il présente aussi des documents et des informations sur les conseils de quartiers, les calendriers des rencontres, les ordres du jour et les procès-verbaux. Pour vous informer sur les rencontres du conseil de quartier de Sillery, utilisez l'adresse suivante :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/index.aspx

3.5, Facebook et infolettre

Le Conseil de quartier publie des annonces sur des rencontres mensuelles et d'autres activités sur sa page Facebook (environ 389 abonnés) :

<https://www.facebook.com/silleryCONSEILDEQUARTIER>

ET dans le groupe Quartier Sillery (environ 2,4 k abonnés) :

<https://www.facebook.com/groups/sillery>

De plus, la Ville transmet l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil et des informations sur des consultations publiques qui ont lieu parfois lors des rencontres aux abonnés de son infolettre :

[Abonnez-vous à l'infolettre](#)

Chapitre 4, Demandes d'opinion et de consultation

Le Conseil de quartier reçoit les mandats de formuler des recommandations au Conseil d'Arrondissement sous forme de demandes d'opinion en vertu de l'article 74.1 de la Charte de la Ville de Québec, tel que spécifié à l'article 19, section 5, de la Politique de participation publique de la Ville de Québec.

En 2024, le conseil de quartier de Sillery a été invité à se prononcer sur les **quatre projets** suivants :

4.1, R.C.A.3V.Q. 340 (13.02.2024)

MODIFICATIONS AU ZONAGE EN CONCORDANCE AVEC LE PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DU PLATEAU CENTRE DE SAINTE-FOY
2455, boulevard Laurier



Photo: Ville de Québec.

Le propriétaire de l'édifice commercial sur le site visé demande de modifier la réglementation d'urbanisme afin de rendre possible l'aménagement d'une clinique de chiropractie dans l'édifice. Pour que le projet se réalise, il faut :

- Ajouter le groupe d'usages P5 établissement de santé sans hébergement aux usages déjà autorisés dans la zone 31004Mb /aire d'affectations M_L10

Recommandation : **Accepter la demande**

Pour plus de détails, consulter la [Page du projet](#)

4.2, R.C.A.3V.Q. 346 (12.03.2024)

RÉGULARISER LA LOCALISATION DE L'AIRE DE STATIONNEMENT ET D'UN GARAGE DESSERVANT UNE RÉSIDENCE SITUÉE AU 1724, CÔTE DU VERGER – 13 JUIN 2023



La compagnie ferroviaire désire vendre la partie de son terrain sur laquelle est installé le garage plutôt que de continuer à la louer. Une opération cadastrale visant la création d'un nouveau lot pour réaliser la transaction est en cours.

- Une modification réglementaire est également nécessaire pour puisque le lot proposé se situe dans une zone où les usages résidentiels ne font pas partie des usages qui y sont autorisés.

1724, côte du Verger

Modification proposée :

Agrandir la zone 31521Ha à même une partie de la zone 31522Rb pour y inclure une partie du lot 6 275 966, soit le lot proposé numéro 6 563 843 du cadastre du Québec.

Recommandation : **Accepter la demande**

Pour plus de détails, consulter la [Page du projet](#)

4.3, R.C.A.3V.Q. 357 (10.09.2024)

AUTORISATION PERSONNELLE - SALLES DE COURS DANS L'ÉDIFICE BENEVA (2505-2515, BOULEVARD LAURIER)
2505-255, boulevard Laurier

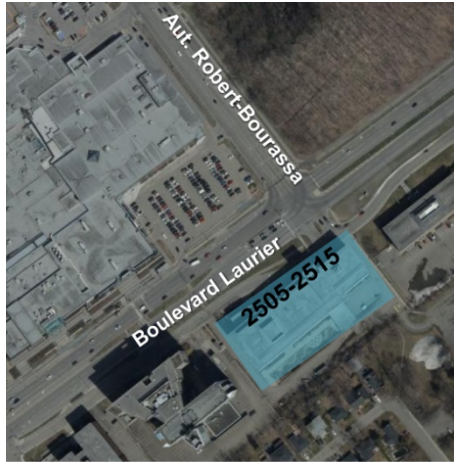


Photo Ville de Québec

La modification proposée est d'accorder à l'Université Laval une autorisation personnelle pour une période de cinquante ans afin de permettre l'exercice d'un usage du groupe P4 Établissement d'éducation postsecondaire sur le lot 2 014 883 (bâtiment Beneva, 2505-2515, boulevard Laurier).

Pour plus de détails, consulter la [Page du projet](#)

Recommandation : **Accepter la demande** avec une recommandation d'améliorer la mobilité active

4.4, R.C.A.3V.Q. 357 (10.12.2024)

RETRAIT DE L'USAGE HÉBERGEMENT TOURISTIQUE COMMERCIAL DANS LA ZONE 31260Ha DANS LE QUARTIER DE SILLERY

Zone 31260Ha



La Ville souhaite équilibrer l'offre commerciale d'hébergement touristique sur l'ensemble du territoire tout en renforçant les milieux de vie et en protégeant le parc de logements.

Le projet de règlement proposé prévoit le retrait de l'usage « établissement d'hébergement touristique général de la grille de cette zone située dans le quartier de Sillery.

Modifications réglementaires

- Retirer le groupe d'usages C10 établissement d'hébergement touristique général ;
- Retirer « La superficie de plancher maximale d'un usage du groupe C10 établissement d'hébergement touristique général est de 500 mètres carrés – article 409 »

Recommandation : **Accepter la demande**

Pour plus de détails, consulter la [Page du projet](#)

Chapitre 5, Résolutions

Durant l'année 2024, le Conseil de quartier a entériné 17 résolutions qui ont eu un effet sur les cinq thèmes répartis comme suit :

Tableau 2 Les 17 résolutions entérinées selon les thèmes des ordres du jour, 2024

Mobilité et environnement	Urbanisme et aménagement	Histoire, patrimoine, culture	Communautaire, parcs et loisirs	Autres
1	2	3	4	5
	24-CA-58	24-CA-49		
24-CA-48	24-CA-53	24-CA-39		
24-CA-42	24-CA-25	24-CA-07		
24-CA-41	24-CA-16	24-CA-06		24-CA-39
24-CA-36	24-CA-15	24-CA-05	24-CA-59	24-CA-17
4	5	5	1	2
17 résolutions				

5.1, Mobilité durable et environnement

5.1.1, 24-CA-41 Réaménagement de l'avenue Charles-Huot (10 septembre 2024)

L'avenue Charles-Huot est une rue résidentielle qui relie le chemin Saint-Louis au boulevard Laurier à l'extrémité ouest de l'Université Laval. Cette rue est une voie de transit pour plusieurs travailleurs et résidents du secteur. Elle sert aussi de voie d'accès en transport actif pour les élèves de l'école Saint-Yves. Les citoyens de la rue ont demandé, au cours des années, des mesures d'atténuation de la circulation afin d'améliorer la sécurité des usagers plus vulnérables (piétons et cyclistes).

Comme la Ville devait refaire les infrastructures souterraines de cette rue, elle a consulté les citoyens du secteur et a proposé plusieurs scénarios très intéressants pour tous les usagers. Cependant, des éléments importants du scénario final n'étaient pas inclus dans les scénarios présentés. En effet, le projet avait été modifié par l'ajout de stationnements sur rue et la nouvelle version posait des problèmes de sécurité, notamment pour les enfants de l'école Saint-Yves.

Le CQS et ses partenaires (CQ de Saint-Louis et la table de concertation Vélo) ont demandé à la Ville de revoir et améliorer la solution présentée.

5.1.2, 24-CA-42 Appui au projet de tramway (10 septembre 2024)

En juin 2024, la Caisse de dépôt et placement du Québec recommandait la réalisation du projet de tramway de la ville de Québec. Au moins 15 conseils de quartier, dont celui de Sillery, publient un communiqué de presse demandant au gouvernement du Québec de passer à l'action dans ce dossier. Même si pour le Conseil de quartier, la solution proposée pourrait être améliorée et mieux planifiée, il est important de ne plus tergiverser.

5.1.3, 24-CA-48 Enjeux pour la *Stratégie de sécurité routière (2025-2029)*, Dépôt mémoire (8 octobre 2024)

Un mémoire touchant plusieurs facettes de la sécurité routière a été déposé auprès de la Ville afin d'expliquer les positions du CQS pour améliorer la sécurité routière des usagers vulnérables dans Sillery et sur le reste de la ville. Les propositions principales incluent une adhésion au système Vision Zéro, un nouveau guide de conception géométrique des rues et le déploiement de plus d'infrastructures de sécurité routière.

Le mémoire peut être consulté sur le site web de la Ville.

5.2, Urbanisme et aménagement

5.2.1, 24-CA-15 Avenue des Gouverneurs (12 mars 2024)

Les résidents de l'avenue des Gouverneurs ont signalé maintes fois la dangerosité de cette artère. Elle est fréquemment utilisée par des piétons, des joggeurs et des cyclistes, et des enfants se rendant aux écoles dans le quartier. Malgré l'aspect résidentiel de cette rue, un volume important de véhicules, y compris des camions lourds, y circule à une vitesse excessive à toute heure et atteint des extrêmes pendant les heures de pointe scolaires. De plus, les automobilistes y circulant n'observent pas systématiquement les arrêts obligatoires et cèdent rarement le passage aux usagers en mobilité active, ce qui augmente significativement les risques d'accident pour ces derniers.

Par conséquent, le CQS demande à la Ville de Québec d'intervenir afin d'apaiser la circulation sur l'avenue des Gouverneurs en appliquant toutes les mesures nécessaires afin de sécuriser les déplacements des usagers en mobilité active.

5.2.2, 24-CA-16 Coupe d'arbres, amendes (12 mars 2024)

Les arbres jouent un rôle primordial dans la conservation de la biodiversité, l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements et que ce rôle a un impact économique bénéfique considérable. La canopée et le patrimoine sylvicole sont des actifs de grande valeur pour notre quartier. Afin de préserver cet actif, le CQS demande dans cette résolution un rehaussement significatif des amendes pour les coupes d'arbres sans permis.

5.2.3, 24-CA-25 Unités d'habitation additionnelles (9 avril 2024)

La ville souhaite faciliter la création de logements avec la proposition de création de nouvelles unités d'habitation additionnelles qui se divisent sous différentes formes. Le CQS est particulièrement préoccupé par la mise en place du type « maison de jardin » qui ne concorde pas avec d'autres orientations de la ville comme la Vision de l'arbre (2015-2025), la Stratégie de développement durable 2030 et la Stratégie en faveur de la biodiversité (2025-2035).

5.2.4, 24-CA-53 Réaménagement de l'avenue Preston (12 novembre 2024)

Les citoyens du secteur Bergeville en général et ceux de la rue Preston en particulier remarquent, surtout depuis le réaménagement de l'avenue Maguire, des comportements délinquants, notamment: excès de vitesse, camionnage lourd illégal, rage au volant, passage à contresens, augmentation du trafic de transit. Le Conseil de quartier et les citoyens demandent une analyse sérieuse de la situation et la mise en place de mesures efficaces pour améliorer la sécurité routière et la qualité de vie des résidents. Notons que pour donner suite à l'intervention des citoyens et du CQS, la Ville a installé des aménagements temporaires qui rendent très difficile la circulation à contresens sur la rue Preston.

5.2.5, 24-CA-58 Réaménagement de l'avenue Chanoine-Morel et de la rue Sheppard (10 décembre 2024)

Le 26 novembre 2024, la Ville présente un nouveau projet de réaménagement de l'avenue Chanoine Morel ainsi que de la rue Sheppard. Ce projet permettra d'améliorer la sécurité et l'accès à l'école Saint-Michel, à son parc ainsi qu'au centre communautaire. Il répond aux demandes de la majorité des citoyens du secteur, en offrant:

- Un environnement plus convivial et sécuritaire ;
- Un apaisement de la circulation et l'élimination du camionnage de transit ;
- Le verdissement du secteur et la plantation d'arbres dans un secteur qui est fortement minéralisé ; et
- La réduction du bruit et de la pollution sonore.

Le CQS communique par résolution son enthousiasme pour ce dossier. Le Conseil exprime aussi quels scénarios il privilégie (sens unique sur Chanoine-Morel de boulevard Laurier au chemin Saint-Louis).

5.2.6, Autres

Participation à un cours de maîtrise à l'Université Laval :

La chargée d'un cours de maîtrise à l'Université Laval intitulé *Stratégies de revitalisation des quartiers anciens* a invité le Conseil de quartier à participer à une visite commentée de l'avenue Maguire avec les étudiants et à faire une présentation sur la perspective citoyenne sur les travaux de réaménagement. Une représentante de la *Société de développement commercial* (SDC) de Maguire et un architecte paysagiste, retraité récemment de la Ville de Québec et qui a piloté le projet, ont également participé à cette activité.

5.3, Histoire, patrimoine et culture

5.3.1, Résolution 24-CA-06 Prix paysage en mouvement 2024 (13 février) et Résolution 24-CA-05 Prix Honorius-Provost 2024 (13 février 2024)

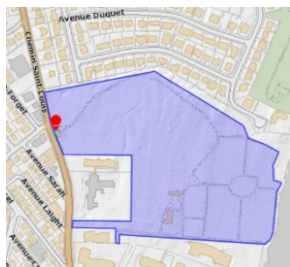
Ces résolutions visaient à 1) demander à la Fédération Histoire Québec (FHQ) de considérer la candidature de la Société d'histoire de Sillery au *Prix Paysage en mouvement 2024* via la publication de la revue *La Charcotte*, automne 2023, volume 38, numéro 2, portant sur ces fameuses *charcottes* (*short cut* ou *raccourci*); 2) demander à la *Fédération Histoire Québec* (FHQ) de considérer la candidature de M. Jean-Louis Vallée, président de la Société d'histoire de Sillery au *Prix Honorius-Provost 2024* décerné annuellement.

5.3.2, Résolution 24-CA-07 Démolition anticipée de la propriété sise au 2325, chemin du Foulon (13 février 2024)

Cette résolution concerne la démolition anticipée d'une propriété située au 2325, chemin du Foulon. L'importance de sa localisation est qu'elle est située dans le site patrimonial déclaré en biais avec la maison des Jésuites de Sillery. La résolution demande à la Ville de porter une attention particulière à la nouvelle construction.

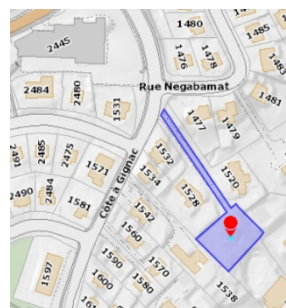
La demande du cimetière Saint-Patrick (1601, chemin Saint-Louis) pour démolir les écuries de Woodfield n'a pas été acceptée par la Ville à ce jour.

5.3.3, Résolution 24-CA-49 Commémoration Maison Bignell (8 octobre 2024)



La démolition le 8 décembre 2023 de la maison Bignell située au 1524, côte à Gignac a choqué plusieurs citoyens. La résolution demande de commémorer le site en installant un panneau d'interprétation qui démontre son importance.

5.3.4, Résolution 24-CA-39 Commémoration du 60e anniversaire de la création du site patrimonial de Sillery, Exposition temporaire (11 juin 2024)



Les festivités organisées par la Société d'histoire de Sillery (SHS) ont eu lieu les 6-7-8 septembre à l'occasion des 60 ans de la création du *Site patrimonial de Sillery*. Le Conseil de quartier a participé à la rédaction et a contribué financièrement à l'exposition, à la hauteur de 2 000 \$ pour quatre panneaux (500 \$ x 4), commémorant les 60 ans (1964-2024) de la création du site patrimonial de Sillery et les 20 ans (2004-2024) du *Conseil de quartier de Sillery*, qui s'est tenue à l'automne 2024 à la bibliothèque Charles-H.-Blais du 3 septembre au 27 octobre. Le CQS a fait une demande de subvention à la Ville pour un montant de 2 000 \$ qu'il a obtenu en déposant.

5.3.5, Autres

- **Le Memorial Hall de l'église Saint Michaël** est localisé au 1800, chemin Saint-Louis. La distillerie *Cherry River* a rénové la structure interne et externe pour créer un centre de dégustation et de distribution de ses produits.

- **Comité ad hoc sur le site patrimonial de Sillery** : Le Conseil de quartier travaille étroitement avec le *comité ad hoc* pour faire la promotion du site patrimonial désigné. La signalisation du site a commencé après 20 ans d'attente. Cette collaboration a permis d'installer une signalisation et aussi d'établir une liste complète des maisons patrimoniales.

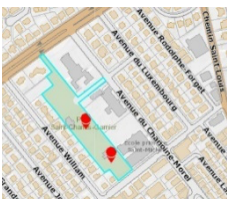
- **Commission d'urbanisme et de conservation du Québec (CUCQ)** : À la demande du conseil de quartier, une rencontre a eu lieu entre plusieurs conseils de quartier, et des représentants de la CUCQ et de la Ville afin de préciser le rôle de la Commission. Une partie importante du territoire du quartier de Sillery est sous la juridiction de la CUCQ. Les rencontres de la Commission ne sont pas ouvertes au public et il n'y a pas de mécanisme de consultation publique. Afin d'obtenir des renseignements sur les décisions, les citoyens doivent faire une demande d'accès à l'information. Le Conseil souhaite que le rôle de la Commission soit revu.

5.4, Communautaire, parc et loisirs

1. Amélioration et développement des installations

5.4.1, Résolution 24-CA-59 Réaménagement du parc Saint-Charles-Garnier (10 décembre 2024)

- **Réaménagement du parc Saint-Charles-Garnier** : les administrateurs du Conseil de quartier ont constaté l'état de dégradation des installations sportives et récréatives, aussi utilisées par les élèves de l'école Saint-Michel de Sillery. Une résolution a été adoptée en décembre pour demander la mise à niveau et l'entretien de ces installations. La remise en état est déjà prévue pour 2025.
- **Prolongement du sentier des Grands-Domains-de-Sillery** : Les administrateurs et citoyens apprécient le sentier des *Grands-Domains* et des suivis quant à son prolongement vers l'est ont été demandés. La Ville a toujours l'intention de prolonger le sentier, mais la réalisation n'est pas prévue à court terme.
- **Parc canin de proximité** : depuis la fermeture du projet-pilote de parc canin en juin 2022, le Conseil de quartier a demandé à plusieurs reprises des suivis sur ce dossier. La Ville vise en priorité l'ouverture d'un parc par arrondissement.



2. Activités et événements

- « **Ça marche doc** » Une activité a été organisée le 9 novembre 2024 au sentier des *Grands-Domains-de-Sillery*, attirant une trentaine de participants.
- **La Balade à vélo avec nos Élu.es 2024** a été un vif succès cette année. De nombreux cyclistes de tous âges, provenant de 3 points de rencontre répartis dans l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, se sont rejoints au marché de Sainte-Foy en vélo.
- **Spectacles sur le parvis de la Bibliothèque Charles-H.-Blais** : les citoyens et administrateurs du Conseil réitèrent leur souhait que des événements y soient organisés régulièrement en été. La Ville a fait des représentations auprès de la SDC *Maguire* qui en est responsable.

3. Accès

- **Période d'ouverture des piscines extérieures** : L'ouverture précoce de plusieurs piscines extérieures au début de l'été et leur prolongation jusqu'à l'automne ont été appréciées par les citoyens du quartier, qui souhaitent que cela soit répété si les conditions météorologiques le permettent.
- **Accès à la promenade Samuel-De Champlain, station de la plage** : 54 ancrages du service à Vélo ont été installés à proximité de la plage. Le service de *Flexibus* mis en place cet automne pourra être utilisé pour accéder à la promenade en 2025.
- **Passage vélo/piéton permettant l'accès au parc Du Buisson** : Pour la 2^e année consécutive, le passage vélo/piéton permettant de relier la rue Brulart et l'avenue Du Buisson, a été fermé par l'école Montessori, alléguant des problèmes de flânages sur son stationnement. Les administrateurs du conseil de quartier, ainsi que de nombreux citoyens, se sont plaints de cette fermeture. La Ville a activement travaillé de concert avec les dirigeants de l'école afin de pérenniser l'ouverture ce passage. Une borne de béton empêchant le passage des véhicules motorisés a été ajoutée.
- **Grève des bibliothèques** : Les citoyens ont déploré la lenteur des négociations qui ont mené à la fermeture des bibliothèques pendant plusieurs mois au printemps 2024.
- **Déneigement de la promenade Samuel-De Champlain** : La portion de la promenade entre la *Station de la Plage*, nouvellement aménagée, et les escaliers de la *Charcotte* menant au sentier des *Grands-Domains-de-Sillery* a été déneigée, permettant aux citoyens de profiter de la promenade même en hiver. Certains ont exprimé leur souhait que le déneigement soit prolongé jusqu'en bas de la côte Gilmore, incluant les escaliers du *Bois-de-Coulonge*, afin de boucler le sentier. Cette demande doit être adressée à la *Commission de la Capitale nationale du Québec*, en charge de ces espaces.

Chapitre 5.5, Autres

5.5.1, Résolution 24-CA-10 Projet-pilote numérisation (13 février 2024)

Les conseils de quartier ont exprimé plusieurs besoins concernant la gestion, le partage et la création de contenu pour eux-mêmes, mais aussi pour soutenir le partage entre les conseils de quartier. Plus spécifiquement, pour le CQS, il devient urgent de définir une base commune pour la rédaction, la correction et l'entreposage des documents du conseil de quartier. C'est une question d'efficacité du travail, de sécurité et de pérennité. Pour soutenir la Ville et les conseils de quartier, la Ville a engagé un expert dans ce domaine. La technologie de *Google* est retenue parce qu'elle est gratuite et permet de soutenir tous les conseils de quartier de la Ville sous le même chapeau et une même organisation.

La suite de *Google* comprend un grand nombre d'outils de rédaction, de collaboration et de gestion documentaire et même d'intelligence artificielle (IA). L'adoption de cette plate-forme se fera graduellement. Pour les membres des conseils de quartier, elle implique souvent un changement dans les outils et méthodes de travail. Pour cette raison, il a été décidé de déployer les fonctionnalités de façon progressive. Au Conseil de quartier, les membres du conseil d'administration utilisaient principalement leurs courriers électroniques personnels et les outils de la suite *Microsoft Office*. Maintenant, ils auront une identité et une adresse de courriel propre au conseil de quartier. Les outils d'édition seront ceux de la firme *Google*. Notons que même s'il existe une certaine interopérabilité entre les documents de la suite *Microsoft Office* et ceux de *Google*, il n'apparaît pas viable de combiner l'utilisation d'outils.

5.5.2, Résolution 24-CA-38 Plan d'action 2024-2025 (11 juin 2024)

L'adoption d'un plan d'action par le Conseil de quartier était nécessaire pour déposer une demande de subvention d'initiative (2 000 \$ pour la réalisation d'une exposition temporaire en collaboration avec la *Société d'histoire de Sillery*)

5.5.3, Résolution 24-CA-08 (13 février 2024) et 24-CA-17 *Livre d'or* (12 mars 2024)

Le Conseil a adopté deux résolutions, et non une, afin de mettre en place un *Livre d'or*. Par ce livre d'or, il désire souligner formellement la contribution de citoyens du quartier qui se démarquent par leurs engagements et leurs réalisations.

5.5.4, Résolution 24-CA-09 Fonctionnement du conseil de quartier (13 février 2024)

Récemment, la Ville a modifié le Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier, notamment concernant l'élection des administrateurs. Au lieu de la parité homme femme, maintenant il y aurait deux postes dits « **neutres** » qui seraient ouverts aux hommes, aux femmes et aux personnes non binaires. Cette modification a pour effet qu'il y aura seulement un poste coopté. Le Conseil de quartier propose de garder les trois postes cooptés et de trouver une autre façon d'intégrer les personnes non binaires.

Chapitre 6, Collaborations

6.1, Table de concertation vélo des conseils de quartier

La Table réunit une cinquantaine de délégués issus de 27 quartiers. Elle s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision de la mobilité active 2023-2027. Les représentants du conseil à la Table, M^{me} Drury, M. Roy et M. Beaudouin, s'intéressent à l'utilisation du vélo comme un moyen de transport à part entière, au même niveau que l'automobile et la marche.

Dans notre quartier, le CQS a porté une attention particulière aux projets de réaménagement des avenues Charles-Huot et Chanoine-Morel ainsi que de la rue Sheppard. Il a également émis des commentaires dans le cadre d'une modification du PPU du Plateau Centre au sujet de l'impact d'un projet d'habitation sur la circulation à vélo sur le chemin Saint-Louis. Aussi, il a sensibilisé la Ville à l'importance d'améliorer l'accès à la promenade Samuel-de-Champlain et à la station de la plage à vélo et en transport en commun. À cet effet, la Ville a ajouté des stations à Vélo à ces endroits et a élargi le territoire du nouveau service de *Flexibus*.

6.2, Balade à vélo avec nos élu.es – Résolution 24-CA-36 (11 juin 2024)

La balade a eu lieu à nouveau le 2 juin 2024 dans le cadre du Mois du Vélo avec la participation de nos élus municipaux de l'arrondissement. Un départ dans le quartier Sillery à partir de la bibliothèque Charles-H-Blais a attiré une vingtaine de personnes pour une participation totale à l'activité de plus de 70 personnes depuis 5 quartiers voisins. La participation du SPVQ et des Sentinelles de la Route nous a permis d'avoir un trajet sécurisé et facile pour les personnes moins habiles à vélo.

6.3, Quatrième édition, projet de sécurité routière en milieu scolaire

Le Conseil est toujours préoccupé par la sécurité routière des usagers de la route sur les voies publiques et plus spécifiquement dans les zones scolaires. Non seulement l'amélioration de la sécurité routière réduit les risques pour la santé et la vie, mais elle favorise le transport actif et les saines habitudes de vie.

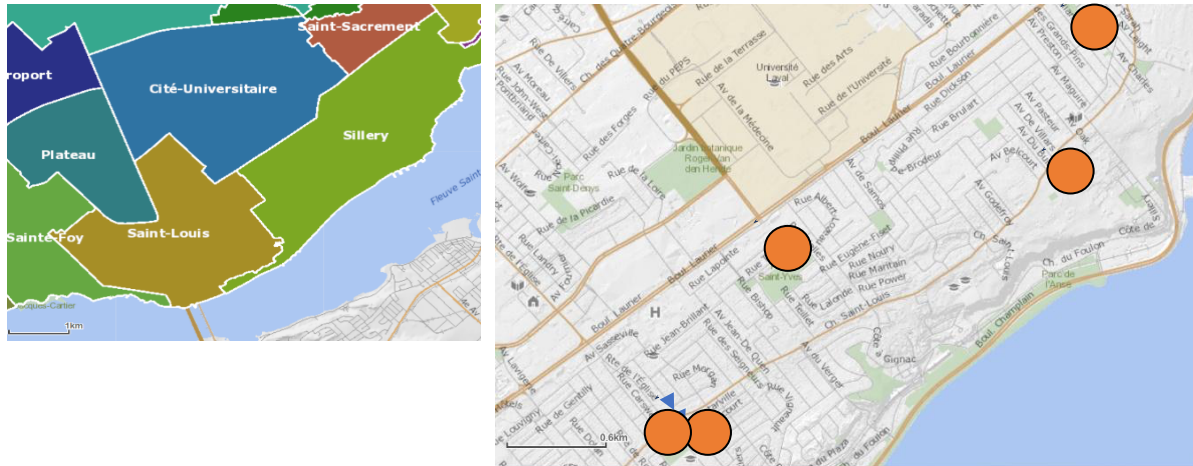
En 2024, dans le cadre de sa « *Stratégie de sécurité routière 2020-2024* » la Ville a attribué une somme de 15 000 \$ pour soutenir le projet de « Sécurité routière dans les zones scolaires de Sillery et de Saint-Louis ».

Les demandeurs sont :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Le Conseil d'établissement de l'école Saint-Michel de Sillery▪ L'association des parents d'élèves du collège Jésus-Marie de Sillery | <ul style="list-style-type: none">▪ Le Conseil d'établissement de l'école Saint-Louis-de-France-Saint-Yves : Saint-Yves, Saint-Louis-de-France, I et Saint-Louis-de-France, II ▪ Le Conseil de quartier de Sillery |
|--|--|

Les activités de la quatrième édition de ce projet ont eu lieu durant la semaine de sensibilisation à la sécurité routière, et ce sont terminées à la fin du calendrier scolaire. Le rapport de reddition de comptes est disponible sur le site web de la Ville, à la page du Conseil de quartier, sous la rubrique « Activités, conférences et réalisations ».

Carte 3 Trois écoles partenaire, cinq campus, quartier de Sillery, 2024



Quartier Saint-Louis

École Saint-Michel

Quartier Sillery

Collège Jésus-Marie de Sillery

École Saint-Yves

École Saint-Louis-de-France II

École Saint-Louis-de-France I



Chapitre 7, États financiers 2024

7.1, Bilan

En 2024, le Conseil de quartier de Sillery (CQS) a poursuivi ses activités de fonctionnement grâce à la subvention de la Ville de 1 900 \$. Notons que la subvention de fonctionnement de 2 000 \$ pour l'année 2025 a été remise en décembre 2024 et est inscrite au présent bilan.

De plus, le CQS s'est vu attribué et a géré :

- Une somme de 3 000 \$ dans le cadre du « Programme de soutien à la mobilisation de la stratégie de sécurité routière, 2020-2024 » en partenariat avec trois écoles du quartier. Il a aussi géré un budget jumelé de 15 000 \$ pour réaliser un projet de sensibilisation en milieu scolaire. Le bilan du projet est présenté séparément de celui du fonctionnement.
- Une somme ad hoc de 2 000 \$ remise par la Ville afin que le CQS puisse souligner son vingtième anniversaire et celui du 60^e anniversaire de la société d'histoire de Sillery.

Donc au 31 décembre 2024, le conseil de quartier dispose d'un bilan de 522,20 \$ ventilé comme suit :

- 499 \$ pour le budget de fonctionnement
- 24 \$ pour le projet de sécurité routière.

Notons qu'en 2024, le CQS a résolu qu'afin de sécuriser et simplifier ses opérations, le CQS a résolu :

- D'ajouter un 3e signataire pour pouvoir continuer à opérer en l'absence de 1 des signataires,
- Permettre les virements Interac avec ses fournisseurs, et
- de ne plus nécessiter de co-signature pour les paiements de 200 \$ ou moins.

Tableau 3 Bilan au 31 décembre 2024

	2024	2023
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse - Fonctionnement	2 537,53 \$	812,93 \$
Encaisse - Projet sécurité routière	23,67 \$	(1,68 \$)
Total	2 561,20 \$	811,25 \$
Passif		
Passif à court terme		
Budget de fonctionnement pour 2025 reçu en 2024	(2 000 \$)	
Du en 2024, à Payer Fonctionnement	(39,00 \$)	0 \$
Total	(2 039,00 \$)	0 \$
Actifs nets		
Non affecté au fonctionnement	498,53 \$	812,93 \$
Non affecté Projet sécurité routière	23,67 \$	(1,68 \$)
Total	522,20 \$	811,25 \$

7.2, Fonctionnement et opérations courantes

7.2.1, États des produits et charges, fonctionnement, 2024

Tableau 3 Produits et charge, fonctionnement, 2024

	2024	2023
Produits		
Subventions - ville de Québec	3 900,00 \$	2 300,00 \$
Subvention d'initiative de la Ville de Québec	2 000,00 \$	
Intérêts – Ristourne – divers	1,13 \$	8,39 \$
Total des produits	5 901,13 \$	2 308,39 \$
Charges		
Fonctionnement,	2 176,53 \$	1 606,17 \$
Budget fonctionnement 2025 reçu en 2024	2 000,00 \$	
Subvention 60/20 SHS/CQS	2 000,00 \$	
Total des charges	6 176,53 \$	1 606,17 \$
Excédent des produits par rapport aux dépenses	(275,40) \$	702,22 \$
Actif net non affecté au début de l'exercice	812,93 \$	110,71 \$
À payer en 2025 pour 2024 REQ	(39,00 \$)	0 \$
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	536,37 \$	812,93 \$

7.2.2, Principaux postes de dépense

Pour l'année fiscale écoulée, quatre postes de dépenses de fonctionnement de 4 176,53 \$ se répartissent comme suit :

Tableau 4 Dépenses de fonctionnement, 2024

Dépenses annuelles 2024	Montants
Secrétariat	1 687,38 \$
Projet spécial, contribution spéciale au projet de la Société d'histoire de Sillery (60/20)	2 000,00 \$
Fourniture de bureau	144,60 \$
Frais financiers	82,65 \$
Total	4 176,53 \$

7.3, Projet de sécurité routière

7.3.1, États des produits et charges

Tableau 5 Produits et charges, projet de sécurité routière, 202302024

	2024	2023
Produits		
Subventions - Ville de Québec, 3 000 \$/écoles	15 000,00 \$	12 000,00 \$
Intérêts – Ristourne	24,70 \$	7,26 \$
Total	15 024,70 \$	12 007,26 \$
Charges		
Fonctionnement,	14 999,35 \$	12 311,75 \$
Total des charges	14 999,35 \$	12 311,75 \$
Excédent des produits par rapport aux dépenses	25,35 \$	(303,49) \$
Actif net non affecté au début de l'exercice	(1,68 \$)	302,81 \$
Redressement		
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	23,67\$	(1,68 \$)

En 2022-2023, il y avait quatre participants 3 000 \$ x 4). En 2023-2024, il y avait cinq participants (3 000 \$ x 5).

7.3.2, Principaux postes de dépenses

Les dépenses du projet de sécurité routière sont les suivantes.

Tableau 4 Dépenses du projet de Sécurité routière, 2023-2024

Dépenses annuelles 2024	Montants
Autocollants (sur poubelle), Printeez inc.	4 093,28\$
Formation (classes de maternelles et de 5 ^e année, CAA-Québec	8 048,25 \$
Brassards réfléchissants, Gestok	2 847,82 \$
Total	14 999,35 \$

Annexe I

Rapport financier sur l'exposition temporaire

**60^E ANNIVERSAIRE DE DÉSIGNATION DU SITE PATRIMONIAL DÉCLARÉ DE SILLERY, 1964-2024, ET
20^E ANNIVERSAIRE DE CRÉATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY, 2004-2024**

Exposition à la bibliothèque Charles-H.-Blais du 4 septembre au 27 octobre 2024

Reddition de compte

Subvention reçue de la Ville de Québec pour la réalisation du projet à l'initiative du Conseil de quartier de Sillery

Une exposition temporaire en partenariat avec la Société d'histoire de Sillery

Document déposé à l'assemblée ordinaire du 10 septembre 2024



Source : Partie de l'affiche promotionnelle de l'exposition temporaire tenue entre le 4 septembre et le 27 octobre 2024 à la bibliothèque Charles-H.-Blais. Ville de Québec, Œuvre de [Claude Bélanger](#), *La falaise de Sillery*.

Description du projet d'exposition

Ce projet du Conseil de quartier de Sillery (CQS) en partenariat avec la Société d'histoire de Sillery (SHS) consiste en la conception et la réalisation d'une exposition temporaire tenue sur les deux étages de la bibliothèque Charles-H.-Blais, plus précisément dans l'aire de l'escalier, du 4 septembre au 27 octobre 2024, comprenant 14 structures autoportantes dont trois sont exclusivement réservées au Conseil. La répartition des quatorze panneaux d'interprétation occupe trois niveaux de plancher :

Tableau 5 Emplacement des 14 panneaux, 2024

Emplacement	Précision	N ^{bre} de panneaux
Premier étage	Premier coin	4 panneaux
Palier de l'escalier		4 panneaux
Dernier étage	Premier coin	3 panneaux du Conseil
Dernier étage	Deuxième coin	3 panneaux
Total		14 panneaux

Conception de l'exposition

Les textes et la recherche iconographique de l'exposition ont été produits conjointement par la Société d'histoire de Sillery, 9, par le Conseil de quartier de Sillery, 3, et les panneaux d'introduction et de conclusion, 2, ont été sous la responsabilité des deux rédacteurs. Jean-Louis Vallée et Luc Trépanier, pour un total de 14 panneaux autoportants.

Réalisation de l'exposition

L'exposition a été produite par deux fournisseurs de la ville : le graphisme et la préparation des fichiers avant impression, Corsaire Design, ÉS, *entreprise d'économie sociale* et l'impression et les 14 structures autoportantes, Copies de la Capitale, *imprimerie sociale*.

Le montage de l'exposition est assuré par la Ville de Québec, par la Société d'histoire de Sillery et par le Conseil de quartier de Sillery.

Tableau 6 Budget de l'exposition, 2024

Revenu (taxes incluses)

Organisme	Description	Montant	Pourcentage
Ville de Québec	Affiche 11 x 17	500,00 \$	7 %
Député de Jean-Talon		1 000,00 \$	13 %
Ville de Québec	CQS, budget d'initiative	2 000,00 \$	27 %
Caisse Desjardins de Sillery-Saint-Louis-de-France		4 000,00 \$	53 %
Total		7 500,00 \$	100 %

Dépenses

Organismes	Sous-total	TPS	TVQ	Montant	Pourcentage
Ville de Québec, Publicité	434,88 \$	21,74 \$	43,38 \$	500,00 \$	7 %
Copies de la Capitale	1 763,98 \$	88,20 \$	175,96 \$	2 028,13 \$	27 %
Corsaire Design	4 360,00 \$	218,00 \$	434,91 \$	5 012,91 \$	66 %
Total				7 541,05 \$	100 %

Écart

Manque à gagner	Montant	Pourcentage
Total	-41,05 \$	-0,5 %

Ainsi, un manque à gagner de 0,5 % ou de 41,05 \$ est soulevé. Ce déficit sera recouvert puisque le 500 \$ de la Ville a été fourni gracieusement. Les deux organismes impliqués à l'exposition n'ont pas eu à débours ce montant.

Tableau 7 Dépenses imputables au Conseil, 2024

Étapes	Coût unitaire	Montant, taxes incluses	Pourcentage
Conception, graphisme de la bannière modèle	60,71 \$ x 2	139,60 \$	7 %
Conception, graphisme des autres bannières	270,00 \$ x 4	1 241,73 \$	62 %
Copies de Capitale, Réalisation, structures	126,00 \$ x 4	576,47 \$	29 %
Autre, livraison, imprévus	34,49 \$ x 1	39,19 \$	2 %
Total de la subvention reçue de la Ville de Québec		2 000, 00 \$	100 %

Tout le montant de la subvention a été remis à la Société d'histoire de Sillery. Un manque à gagner de 41,05\$ sur l'ensemble du projet est rapporté.

Tableau 8 Les quatorze panneaux de l'exposition temporaire, 2024

A. Panneaux d'introduction

1. 01, Annonce de l'exposition avec carte du Site patrimonial

B. Panneaux sur la thématique des lieux

2. 02, De Spencer Wood à Bois de Coulonge
3. 03, Le Blocus continental et les chantiers de bois
4. 04, Des communautés religieuses dans les grands domaines
5. 05, Les cimetières Saint-Patrick et Mount Hermon
6. 06, Cataract, le dernier des grands domaines
7. 07, Les institutions scolaires
8. 08, La Maison des jésuites de Sillery

C. Le Conseil de quartier de Sillery, 2004-2024, déjà 20 ans

9. C 1, CQS, Le Conseil de quartier de Sillery, ses origines
10. C 2, CQS, Le Conseil de quartier de Sillery, vingt ans d'implication citoyenne
11. C 3, CQS, Le Conseil de quartier de Sillery, préoccupations récentes

D. Conclusion

12. Des sentiers aux vues exceptionnelles
13. La Société d'histoire de Sillery
14. C4, CQS + SHS, Crédits et remerciements

Ainsi, trois panneaux sont dévolus exclusivement au Conseil de quartier, le premier ou le dernier appliquent aux deux institutions.

Figure 1 Affiche de l'exposition, 2024

Bibliothèque de Québec

Exposition Du 4 septembre au 27 octobre 2024

Bibliothèque Charles-H.-Blais

Pour tous

Gratuit

60^e anniversaire de création du Site patrimonial déclaré de Sillery

1964 - 2024

Pour le 60^e anniversaire de la désignation du Site patrimonial déclaré de Sillery et du 20^e anniversaire de la création du Conseil de quartier de Sillery, venez voir une exposition et approfondir vos connaissances sur les éléments marquants du territoire, ainsi que sur la mission du Conseil de quartier de Sillery.

*Œuvre : Claude Belanger - La falaise de Sillery, 2024.
Tous droits réservés. Collection privée.
Toute reproduction interdite.*

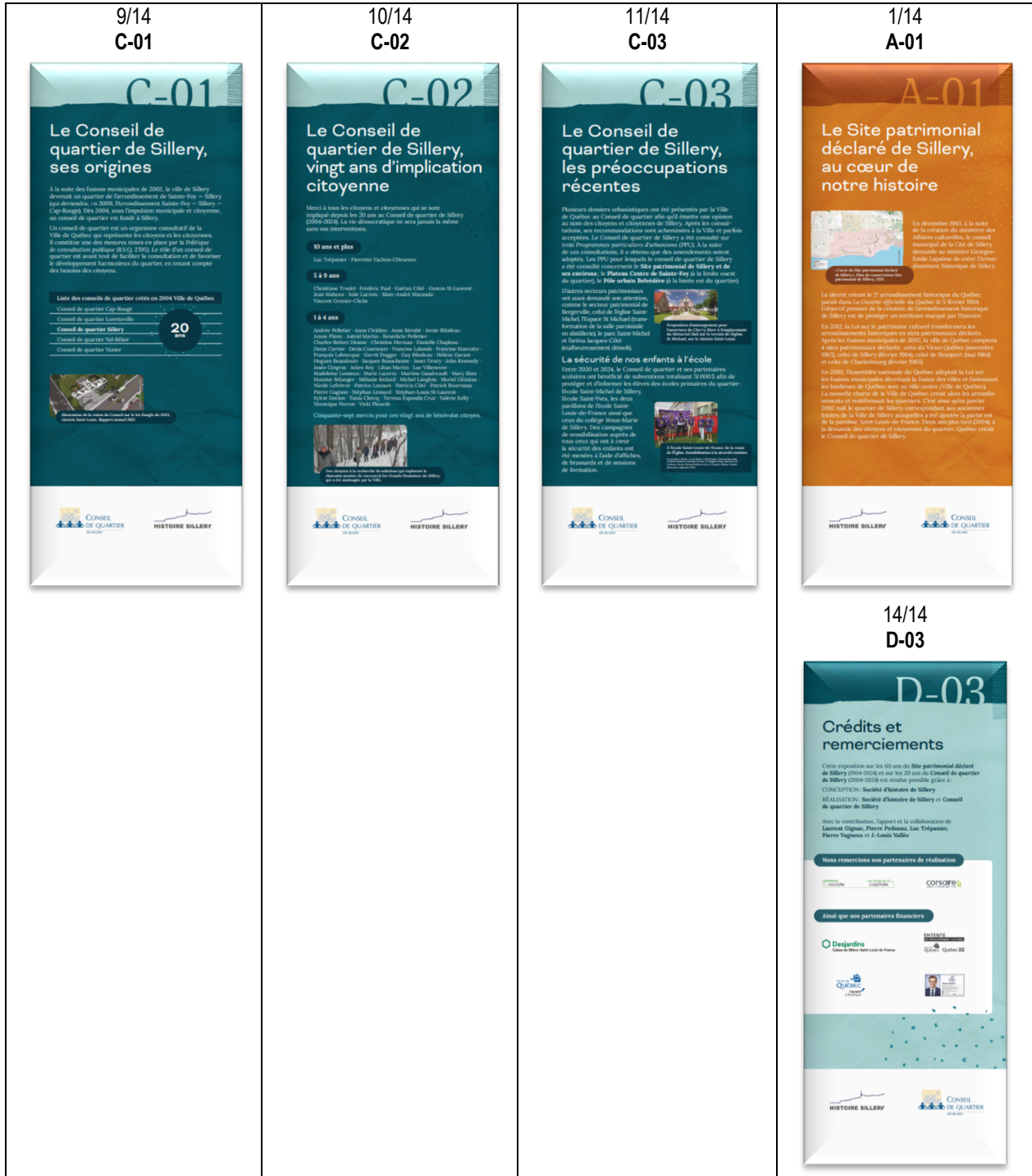
bibliothequedequebec.qc.ca

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

VILLE DE QUÉBEC Québec

AFFICHE RÉALISÉE PAR LE SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE, 2024

Figure 2 Les quatre panneaux de l'exposition temporaire réalisés par le Conseil, 2024



Les rédactrices et les rédacteurs du rapport annuel 2024 :

Chapitre 1, Le mot de la présidente	Janet Drury
Chapitre 2	Luc Trépanier
Chapitre 3	Luc Trépanier
Chapitre 4, Les quatre demandes d'opinion	Cristina Bucica
Chapitre 5, Les dix-sept résolutions	Janet Drury
Chapitre 5.1 Mobilité durable	Hugues Beaudouin, Julien Roy
Chapitre 5.2 Urbanisme	Hugues Beaudouin, Julien Roy, Anna Cividino
Chapitre 5.3 Patrimoine	Mary Shee
Chapitre 5.4 Communautaire	Hélène Plé
Chapitre 5.5 Autre	Hélène Plé, Guy Bilodeau, Janet Drury
Chapitre 6, Collaborations	Julien Roy, Janet Drury, Luc Trépanier
Chapitre 7, États financiers	Hugues Beaudouin
Annexes	Luc Trépanier
Coordination, révision	Janet Drury
Secrétariat	Junie Lecoq

Relecture

Junie Lecoq